

LE VOL ET LA MORALE est un livre dont on se souviendra, tant il est fascinant et frustrant à la fois, tout en paradoxes. Myriam Congoste, son auteure – infirmière en hôpital psychiatrique et ethnologue –, a choisi, pour sa thèse d'ethnologie, d'étudier un autre monde de la marge, celui du vol. Elle a opté pour la méthode qui s'imposait, mais jamais tentée jusque-là : suivre un voleur dans ses activités, quitte à voyager loin et à prendre des risques (elle l'accompagnera au Cambodge pendant un mois, passant son argent gagné avec l'or volé). Ce voleur est Youchka, un cambrioleur voleur de voitures, qui opère à Bordeaux, dans le quartier du Bacalan où Myriam Congoste a elle-même grandi, entre les docks et un campement de Gitans.

Ce livre est le « récit » de son enquête, pour reprendre l'expression d'Éric Chauvier dans sa préface. Myriam Congoste y relate longuement sa rencontre avec Youchka, le seul voleur qui ait accepté de lui parler, et son entrée dans le « milieu du vol ». Comme toujours dans les relations ethnographiques, c'est d'un accord implicite qu'est née la possibilité d'effectuer cette recherche. Myriam Congoste écrit son « livre » (sa thèse) qui serait aussi celui de Youchka, en quête de reconnaissance, l'ethnologue devenant ainsi à la fois son propre auteur et le « nègre » de l'« indigène ». C'est alors à partir de ses discussions avec le voleur et en situation, que la chercheuse puise ses informations sur « le vol ». Et c'est l'empreinte du terrain qui donne à ses analyses toute leur valeur.

Myriam Congoste a partagé l'expérience de l'un de ceux que les sociologues, qui traitent du même objet, ne rencontrent jamais : un « voleur » en pleine action. Youchka, toujours flanqué de Bronx, son pitbull « dominant » qui fit si peur à l'ethnologue tout au long de son travail

de terrain, n'est pas un délinquant. Il n'a jamais été pris par la police, ni condamné par l'institution judiciaire. Si le spectre de la prison est là, l'échec de son choix de vie n'est pas à l'ordre du jour. Youchka n'a pas à faire avec le regard réprobateur et moralisateur de l'Autre : policier, juge, avocat, éducateur, codétenus, etc. Dans son analyse, Myriam Congoste convoque très peu de sociologues ou d'anthropologues ayant travaillé sur la question¹. Elle préfère rapprocher son « voleur » de la figure littéraire du voleur chez Darien ou Genet, et s'attacher à déconstruire les préjugés du sens commun plutôt que de suivre une logique académique.

Ainsi, l'ethnologue repart à zéro, et c'est tant mieux, avec son histoire personnelle – son « grand-père pas comme les autres » est à l'origine de son intérêt pour le monde de la marge – et des questions simples : « Qui est donc le voleur ? Un homme sans honneur ? Sans état d'âme ? Sans autre loi que celle de la cupidité ? Qui est cet homme, voleur de voitures, de motos, de vélos, auteur de cambriolages, de tous ces petits larcins dont on dit qu'ils "pourrissent" la vie au quotidien ? Qui sont les voleurs de nos jours et pourquoi volent-ils ? » (p. 27). Et un peu plus loin : « Je voulais rencontrer des voleurs libres de parler, je voulais savoir comment ils vivaient, ce qu'ils pensaient de la vie, de leur vie et de la mienne » (p. 37).

L'intérêt de la parole recueillie par Myriam Congoste n'est pourtant pas d'avoir été plus vraie qu'une autre, mais d'avoir été énoncée dans un contexte inédit jusqu'ici, à l'extérieur et en situation, hors donc du contexte judiciaire et pénal, et dans

1. Et quand elle le fait, c'est principalement sur des questions de méthode.

un dialogue constant avec une chercheuse qui a accepté de se mettre en danger pour cela. C'est d'ailleurs l'une des forces de cet ouvrage de toujours resituer les propos dans leur situation d'interlocution.

Dans ce livre, édité par Alban Bensa, le « voleur » apparaît avant tout dans sa relation avec l'ethnologue. Une relation risquée tant pour cette dernière que pour Youchka : « Seule la prise de risque d'un côté comme de l'autre – une sorte d'engagement mutuel – permet l'émergence de cette parole », écrit Myriam Congoste. Une parole forcément singulière puisqu'elle naît d'une relation de confiance entre deux ou plusieurs individus (p. 34). Youchka encourt l'écueil de se voir jugé et de voir ses activités illégales « sortir de leur silence », Myriam doit déjouer la crainte d'une dénonciation.

En puisant le cœur de son étude dans sa propre subjectivité, dans son attirance de la transgression et sa fascination pour ce monde, son dégoût parfois aussi, parfaitement décrits tout au long de l'ouvrage, Myriam Congoste parvient à saisir quelque chose de la moralité de son « voleur ». Elle fait preuve d'un grand sens des situations, ou, si l'on préfère, de tact. Malgré ce qu'elle semble penser lorsqu'elle s'en excuse, les erreurs commises sur le terrain ne sont en aucun cas des échecs. Elles font partie de la recherche et permettent justement d'affiner le sens de la situation et de comprendre son objet. Jeanne Favret-Saada l'a bien montré.

Myriam Congoste détaille et analyse avec finesse les pratiques qu'elle découvre : le vol de voitures et leur « re-frappage » (le changement de numéro du moteur), les cambriolages et la refonte de l'or, la circulation des marchandises, et les élaborations morales que son enquête lui permet de saisir sur le vif.

Si l'ethnologue raconte, après beaucoup d'autres, le code de l'honneur du voleur (le respect de la parole donnée et l'impossible pardon en cas d'humiliation, par exemple), son approche de Youchka et de quelques-uns de ses collègues lui permet d'en donner une explication particulièrement convaincante : « [Le voleur] concevra

d'être volé à la condition de l'être par hasard, par malchance, au même titre que ceux qu'il vole. Mais il ne tolérera pas de l'être par une personne qui le côtoie, interprétant cet acte comme une trahison lui faisant perdre la face. Un voleur qui ne se ferait plus respecter ne pourrait plus échanger avec les autres voleurs. Il perdrait ses sources de revenus et, à terme, on peut même envisager qu'il serait exclu de son milieu » (p. 146).

L'analyse de la transformation des bijoux volés en or, manière de « faire du beau, de l'admirable avec ce qui porte la marque de l'infamie » (p. 234), ou encore « moyen de rompre avec la honte, devenue silence, pour avoir semé le désordre, le chaos, pour avoir fait du mal à autrui » (*id.*), montre la qualité du regard de l'ethnologue et la productivité de la méthode adoptée. C'est parce qu'elle a pu observer de près le troc, l'écoulement de la marchandise et les alliances qui en dépendent, et surtout qu'elle s'y est risquée, que Myriam Congoste en analyse si finement les pratiques : « Il me fallut donc, pour comprendre ce à quoi j'assistais, entrer dans l'échange, aller au-delà de la simple observation, m'impliquer ; non dans le vol d'objets, mais dans l'achat et le transport. Aucun voleur ne m'aurait fait un cours d'économie, eux-mêmes étant dans leur "bulle" d'échange et n'ayant pas une idée précise de la difficulté que je rencontrais, ni de l'intérêt que cela avait pour moi » (pp. 206-207).

L'ethnologue analyse aussi avec beaucoup de justesse la représentation que Youchka se fait de sa victime et sa mise à distance lorsqu'il s'efforce de ne pas penser à elle quand il la vole : « Le voleur vide donc volontairement sa pensée de l'affect » (p. 116), ainsi que son renoncement « à certaines valeurs pour ne pas éprouver de honte à pratiquer un métier sujet à la critique et au mépris » (p. 118). Enfin, dans un passage plus sujet à questions car l'ethnologue n'appuie sa réflexion sur aucune donnée tangible, elle tente de montrer comment les pratiques du

« voleur » lui permettent de reconstruire une estime de soi abîmée par l'école.

Ce livre se lit comme un roman. Un roman en noir et blanc, simple, fort et direct, mais qui plonge le lecteur dans une sorte de flou à la fois frustrant et fascinant. Myriam Congoste fait en effet intervenir peu de personnages et ne s'embarrasse pas des éléments qui permettent habituellement d'inscrire la réalité observée dans l'analyse sociologique ou anthropologique : les lieux, périodes et durées (comme celle de l'enquête) sont peu décrits, les âges restent indéterminés, les descriptions physiques sont rares et réduites à leur minimum, les histoires individuelles sont peu interrogées et, quand des éléments sont apportés sur ces points, ils surgissent à des moments inattendus.

En un sens, le livre aurait tout aussi bien pu être écrit un demi-siècle plus tôt. Aucune référence n'est faite à quelque loi, à quelque événement public qui aurait pu se produire pendant la période de l'enquête. Pas de télévision, pas de radio, pas de journaux. Pas d'internet, pas de jeux vidéo. Youchka et Myriam Congoste avec lui semblent évoluer hors de leur temps, à l'écart de leurs congénères. Seule l'évocation du chômage et du RMI les rattache à la société contemporaine.

Si Myriam Congoste consacre un long paragraphe à la difficulté de dire le vol (p. 76 *sqq.*), elle et Youchka en parlent néanmoins parfois et le nomment explicitement. Mais rien n'est dit des circonstances dans lesquelles le vol a ainsi pu être dit et partagé entre eux.

D'une manière générale, les expressions choisies pour nommer l'objet observé : le « vol », le « milieu du vol », le « voleur », le « métier de voleur », renvoient à une représentation que les sciences humaines s'emploient à déconstruire depuis les années 1940. Elles esthétisent l'objet et servent l'écriture à merveille, mais risquent de faire perdre de vue la part scientifique du propos. Comme on ne les voit pas se construire au fil de l'enquête, ces expressions semblent préexister à l'objet du livre et au travail de

terrain, et réifient le mythe que l'approche inédite de Youchka permet en même temps de contourner. C'est là un des paradoxes du livre.

De fait, le vol, ses pratiques et ses règles auraient pu être observés dans les années 1930 ou 1950. Ainsi présenté, ce voleur de voitures qui transforme en or les bijoux amassés lors de cambriolages ressemble fort à un voleur « à l'ancienne », proche du mythe littéraire ou cinématographique : solitaire et silencieux, droit et respectueux de ses collègues.

Pourtant, il n'existe pas qu'un type de « voleur » et le « milieu du vol » est multiple. La délinquance des voleurs est généralement polymorphe. Ni Myriam Congoste ni le Youchka qu'elle nous présente n'évoquent les autres vols ou infractions – vols à main armée, pickpockets, vols à l'arrachée, escroqueries diverses... Youchka s'est-il imposé une limite ? Et dans ce cas, comment et pourquoi ? Le « milieu du vol » est-il le même à Bordeaux et dans la région parisienne ? Dans le monde ouvrier touché par le chômage ou celui de la bourgeoisie ? À quelles conditions peut-on se passer de resituer un cas particulier dans l'espace des possibles ? La réponse à ces questions nous aurait permis de quitter la figure mythique du voleur et d'approcher plus spécifiquement l'expérience de Youchka. Sans les éléments qui les caractérisent et qui permettraient de spécifier le monde auquel ce dernier appartient, le « voleur » et le « milieu du vol » sont en effet réduits à une unité romancée, rêvée. Et éloignent le texte de l'étude anthropologique.

La méthode suivie – une immersion auprès d'un voleur en activité qui acceptait de parler – comportait nécessairement des contraintes agissant à la fois au moment de la réalisation de l'enquête et de la rédaction de la thèse (puis du livre). L'ethnologue devait d'abord rendre son « voleur » impossible à identifier, mais surtout, le contrat passé entre Youchka et Myriam Congoste, en prélude à l'enquête, interdisait à cette dernière de mentionner certaines des activités qu'elle allait pouvoir observer.

En ce sens, ce livre a bien deux auteurs. Mais n'est-ce pas au chercheur de décider lui-même de son objet et de la manière dont il va le traiter ? L'ethnologue fut aussi placée face à ses propres limites morales. Elle a ainsi refusé d'être mêlée de près ou de loin à des « braquages » et, plus généralement, d'entendre parler d'armes. Les pratiques analysées sont donc finalement celles qui leur paraissent à tous deux présentables : à elle, pour des questions morales, à lui, pour des raisons que nous ne connaissons pas. Une analyse de ces contraintes placée au début du livre aurait évité au lecteur de prendre pour une spécificité de la réalité décrite ce qui tient plus aux contraintes de la méthode². Et aurait été l'occasion d'une interrogation passionnante sur les limites de l'implication et de la subjectivité ethnographique pour certains objets.

Mais, et c'est là le grand paradoxe du livre, dans ce flou qui entoure le contexte, les pratiques et les individus, le vol, les propos de Youchka qui l'accompagnent et, surtout, l'analyse qu'en fait Myriam

Congoste, sont comme porteurs d'une généralité et n'en deviennent que plus marquants. L'écriture épurée accentue le contraste entre « le voleur » et les Autres. Comme l'écrivait Alberto Moravia, « la réalité est en couleur, mais le noir et blanc est plus réaliste ». Ici, on va directement à l'essentiel. L'absence des éléments qui caractérisent l'objet et qui sont indispensables à toute recherche anthropologique canalise le regard du lecteur sur les situations et la relation qu'entretiennent Youchka et Myriam Congoste, qui n'en semblent que plus fortes et significatives anthropologiquement. L'expérience vécue apparaît dès lors comme une « expérience générique », selon une expression d'Éric Chauvier.

Léonore Le Caisne

2. J'ai eu connaissance de ces contraintes méthodologiques lors de la journée d'étude organisée à l'EHESS (Paris) par l'atelier de l'IRIS « Ethnographie des subjectivités » (12 avril 2012), à l'occasion de

Jean-Michel Servet

Les Monnaies du lien

Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2012, 459 p., bibl., index.

CE LIVRE aborde successivement deux points de vue différents sur les paléomonnaies – terme forgé en 1979 par l'auteur qui désigne en quelque sorte des monnaies d'avant la monnaie, des monnaies primitives (pp. 13-15). Le premier s'attarde à loisir sur une analyse qui récuse l'existence de tout stade précédant la supposée invention de la monnaie (par exemple, celui du troc), intègre l'ensemble des transactions, qu'elles puissent être dites économiques, sociales ou politiques, et qui, enfin, écarte la fonction de réserve comme une fonction monétaire spécifique, au même titre que celles de paiement et de compte, ou plutôt

qui l'assimile aux deux autres fonctions. Jean-Michel Servet conteste toute approche évolutionniste de la monnaie au sens d'une progression unidirectionnelle et ordonnée, mais n'hésite pas à se placer sous la bannière d'un néo-évolutionnisme souple, dans la mesure où il prend en compte les transformations qui affectent les systèmes monétaires de manière multidirectionnelle dans l'espace-temps. La démarche est comparative et pluridisciplinaire par essence. Les sources ethnographiques mobilisées dans cette première partie proviennent principalement de l'aire du Pacifique où quelques sociétés-témoins (Baruya, Rossel,